الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions « NEXANS », réservée aux salariés du groupe

### Rabat, le 21 avril 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 21 avril 2025 le prospectus préliminaire relatif à une augmentation de capital et/ou cession d'actions de NEXANS réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou cession d'un maximum de 600 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des entités suivantes : NEXANS Maroc et SIRMEL.

La période de réservation au Maroc s'étalera du 5 au 22 mai 2025 inclus.

Le prix de souscription sera fixé le 20 juin 2025.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2024 de NEXANS déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2025 sous le numéro D.25-0170 ;
- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « NEXANS PLUS 2025 » et « NEXANS PLUS 2025 A » et leurs règlements ;
- Le règlement du Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe International.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « NEXANS ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

**CP/EM/009/2025**


Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

OperationsFinancieres@ammc.ma

05 37 68 89 71